

Élection au Conseil Fédéral de la Fédération Nationale des Offices de l'Habitat

Une élection pour quoi faire ?

La **Fédération Nationale des Offices publics de l'Habitat** émet des avis sur les orientations de la politique du logement social, et intervient dans les négociations avec les partenaires du financement de l'habitat social, dans les instances de concertation avec les organisations de locataires et avec l'État ainsi que dans les relations avec les institutions de la fonction publique territoriale. **Cette élection est donc primordiale pour les locataires.**

Qui sommes-nous ?

L'**UNLI** (Union Nationale des Locataires Indépendants) est une association de locataires créée en 1994 qui rassemble d'une part des locataires isolés et d'autre part des associations indépendantes.

L'**UNLI** a pour ambition d'être un partenaire des offices pour faire avancer la cause des locataires notamment et faisant entendre leurs attentes et respecter leurs droits.

Pourquoi une liste de l'UNLI ?

Pour permettre aux administrateurs représentants les associations indépendantes de locataires d'être représentés à la Fédération et faire entendre leurs recommandations lors de l'élaboration des avis de la Fédération sur les orientations de la politique du logement social.

Pour que les administrateurs représentants les associations indépendantes de locataires soient informés des avis de la Fédération sur les orientations de la politique du logement social. **Ce qui n'est pas le cas actuellement ! C'est un engagement de l'UNLI !**



Depuis plusieurs années, l'**UNLI** innove en matière de développement durable afin d'inciter les locataires à réduire l'impact de leurs activités sur l'environnement. Ainsi, l'**UNLI** a créé la marque « Écolocataires® » et propose aux locataires des actions concrètes pour le recyclage des objets usagers, le compostage collectif des déchets ménagers et les économies d'électricité de gaz et de l'eau.

Élection au Conseil Fédéral de la Fédération Nationale des Offices de l'Habitat

Septembre 2016

Nos demandes

- Des loyers justes et une évolution encadrée,
- Des charges mieux encadrées et contrôlées,
- Une meilleure surveillance de nos immeubles et de nos quartiers et la réduction des troubles de voisinage,
- Un entretien régulier des parties communes,
- La rénovation des immeubles les plus vétustes,
- Des logements et des immeubles adaptés à tous les handicaps,
- La sauvegarde de la mixité sociale dans les cités et l'accession sociale à la propriété,
- Favoriser les mutations de logement et l'accès des enfants de locataires au logement social,
- L'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement et la mise en place d'équipement permettant des économies de charges « électricité, gaz, eau » ...

Nos candidats

Michel VENEAU

Président de l'Union Nationale des Locataires Indépendants
Administrateur de l'OPH des Hauts-de-Seine (92)

Jean-Pierre LEROY

Président de l'Alliance française des locataires
Administrateur de l'OPH des Ardennes (08)

Marie-Claire LANTERI

Présidente de l'Association Indépendante de Défense
des Locataires
Administrateur de l'OPH Quimper-Cornouaille (29)

Annick KERAMBLOCK

Présidente de l'Amicale Résistance-Lurcat
Administrateur de l'OPH de Drancy (93)

Lydie KOWALCZYK

Présidente de l'Association des locataires modérés
Administrateur de Versailles Habitat (78)

Marie-Jeanne MURCIA

Présidente de la Fédération des Locataires des Alpes
Maritimes
Administrateur de l'OPH Côte d'Azur Habitat (06)

Yvonne PERICHON

Présidente de l'UNLI Colombes
Administrateur de l'OPH Colombes Habitat Public (92)

Pierre CHANTIER

Président de l'Association indépendante des locataires
Administrateur de l'OPH de la Meuse (55)

Marcelle MOUSSA

Présidente de l'UNLI Clamart
Administrateur de Clamart Habitat (92)

Pour en savoir plus sur l'UNLI, rendez-vous sur www.unli.fr

Bureaux : 10 allée du Docteur Lamaze 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

Tél : 09.77.74.11.21 - Fax : 01.40.94.00.05 - unli@unli.fr